

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DÉSIGNATION DES CONTRÔLEURS AÉRIENS COMME EMPLOYÉS ESSENTIELS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, la Cour suprême du Canada a jugé aujourd'hui que le gouvernement avait le droit de désigner comme essentiels une proportion énorme des postes des membres de l'Association canadienne des contrôleurs aériens; comme cette décision a pour effet non seulement de priver du droit de grève ce groupe d'employés du secteur public mais aussi de dépouiller du pouvoir réel de négociation, je propose, appuyé par le député de Churchill (M. Murphy):

Que la Chambre reproche au gouvernement sa politique hypocrite de relations de travail à la Ronald Reagan et le presse de cesser de se livrer comme il le fait continuellement à ses attaques haineuses contre les fonctionnaires qui travaillent au service des Canadiens.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ADMINISTRATION

CONDAMNATION DES NOMINATIONS AUX INSTITUTIONS FÉDÉRALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, le gouvernement a donné de toutes nouvelles dimensions aux expressions «libéral méritant», «appui politique», et «nomination au mérite». Les députés de l'opposition en sont venus, madame le Président, à considérer que le Canadien national, la société Radio-Canada et la Commission canadienne des transports, et pratiquement toutes les institutions fédérales, loin de nommer les personnes les plus compétentes aux postes vacants, préfèrent y voir leurs partisans ou alliés politiques. Dans l'histoire entière du Canada, il n'y a peut-être pas eu de gouvernement qui soit pire que le gouvernement actuel à cet égard. Je propose donc, avec l'appui du député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):

Que le prix d'honneur Tammany Hall et Huey Long soit accordé au gouvernement incorruptible d'en face et présenté au premier ministre à Versailles, vers la fin de la semaine, dans la résidence de Louis XIV, le Roi-Soleil.

Mme le Président: Y a-t-il consentement pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FAILLITES

L'ACCROISSEMENT EN NOMBRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, étant donné que les faillites dans la province de la

Questions orales

Colombie-Britannique ont augmenté de 48.3 p. 100, et qu'à la mi-mai le nombre global des faillites au Canada atteignait 3,651, soit 2,000 de plus que l'an dernier, et comme ces faillites représentent des dettes de 627.8 millions de dollars environ, soit deux fois le montant de l'an dernier, je propose:

Que la Chambre fasse état du fait que par son budget le ministre des Finances a complètement anéanti la petite entreprise au Canada, et que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a maintenant réussi, fait sans précédent, à mettre en chômage plus de travailleurs que le gouvernement ne peut fournir d'emplois par ses programmes de création d'emplois.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PETITES ENTREPRISES

L'EXAMEN FINANCIER—LES PRIORITÉS ET LES BESOINS

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme). Depuis déjà plus de deux ans, le ministre a dépensé 1.2 million de dollars directement et un peu plus de 800,000 dollars indirectement pour un examen financier des petites entreprises. Il a résumé 12 rapports volumineux dans une étude générale de 77 pages qui, exception faite du profil de petits groupes du secteur des affaires, constitue probablement le rapport le plus dépourvu de conclusions jamais publié par le gouvernement du Canada.

Étant donné que le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) a ces 12 rapports en sa possession depuis quelque temps déjà, peut-il nous dire quels sont les besoins et les problèmes prioritaires des hommes d'affaires au Canada?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, j'ai déjà expliqué à la Chambre qu'il m'apparaissait nécessaire, après la lecture des études présentées par les divers spécialistes d'universités et de sociétés de consultants, d'analyser les diverses conclusions de ces études-là avec le secteur de la petite entreprise lui-même ainsi qu'un groupe de personnes à travers le pays pouvant m'aider à trouver peut-être de nouvelles orientations ou à confirmer celles qui existent déjà au sujet des politiques relatives à la petite entreprise. En ce qui concerne les chiffres cités par l'honorable député, j'aimerais lui dire que lorsque j'ai mentionné qu'il s'agissait d'un coût de 1.2 million de dollars, ceci incluait les coûts totaux. Les coûts ont été de \$700,000 en frais de consultants et d'études privées qui ont été effectuées durant près de deux ans, savoir la durée de l'étude, et j'ai inclus à l'intérieur du 1.2 million de dollars un coût estimatif du travail des fonctionnaires qui ont travaillé au sein de l'équipe spéciale.